

La Voie à Suivre

Vayéra

701

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
 Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com
 Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
 Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



15 Hechvan 5772 - 12 Novembre 2011

Rabbi David Pinto Chlita

Jusqu'où va l'hospitalité ?

« **Et Hachem dit : si j'ai trouvé grâce à tes yeux, je te prie, ne passe pas ainsi devant ton serviteur** »
 (Béréchit 18, 3)

Avraham a reçu l'ordre de se circoncire, et Hachem, voyant qu'il souffrait beaucoup, est venu lui rendre visite. Or lorsque Avraham aperçoit des invités, il demande à Hachem de l'attendre, et court accueillir les invités, comme l'explique Rachi. Les Sages expliquent que nous apprenons de là que « l'hospitalité est plus importante que d'accueillir la Chekhina ».

On peut se poser la question suivante : on trouve dans le traité Berakhot qu'il est interdit de s'interrompre au milieu de la prière pour saluer quelqu'un, et même si c'est le roi qui passe au moment où l'on est en train de prier, il est interdit de s'interrompre au milieu, parce qu'au moment de la prière on se tient en face du Roi des rois, qu'il faut respecter plus qu'un roi humain. Et voilà qu'Avraham quitte la présence de Hachem pour accueillir des invités ! Alors pourquoi la halakha n'est-elle pas qu'il est permis d'interrompre la prière pour accomplir la mitsva de l'hospitalité, comme nous le voyons chez Avraham ?

Mais par ailleurs, on peut demander, puisque la halakha n'est pas ainsi, il n'est pas permis d'interrompre la prière pour accueillir des invités, pourquoi Avraham s'est-il conduit ainsi ? A ces questions, que j'ai posées aux élèves de Rabbi Yehonathan Lugassy, j'ai trouvé bon de répondre après réflexion que les gens simples ressentent la présence de Hachem au moment où ils se tiennent devant Lui dans la prière de Chemonè Esré, et c'est seulement à ce moment-là qu'ils ressentent toute la puissance de Sa proximité, alors que dans la vie quotidienne ils n'ont presque pas d'occasions de ressentir Sa présence. Par contre, Avraham ressentait la réalité de D. à chaque instant de sa vie, c'est pourquoi apparemment, tout instant qu'il passait à des occupations profanes était considéré comme une interruption, parce qu'il vivait continuellement à l'ombre de Hachem.

En réalité, nous ne trouvons pas qu'il ait tellement été reproché à Avraham de s'être interrompu pour les besoins d'une cause profane, on peut donc en conclure que bien qu'il ait quitté la Chekhina pour accueillir des invités, c'était ce qu'il fallait faire de sa part à lui, parce que pour lui la réalité de la Chekhina n'était pas quelque chose de nouveau, étant donné que toute sa vie, il avait vécu dans la proximité de Hachem.

Mais nous qui sommes de simples humains, qui ne commençons même pas à approcher du niveau d'Avraham, nous ressentons la réalité de Hachem uniquement au moment où nous nous tenons devant Lui en prière, et parce que ces minutes sont précieuses dans la vie d'un juif, il doit en tirer le meilleur parti et en retirer une abondance spirituelle, c'est pourquoi la halakha interdit d'interrompre sa prière pour accueillir des invités. Le verset « Avraham était vieux et avancé en jours » signifie qu'Avraham dominait ses jours et en faisait ce

qu'il désirait, ce n'étaient pas les jours qui le dominaient. Alors qu'en ce qui concerne nos jours à nous, il y a de nombreuses personnes qui prétendent qu'elles n'ont pas le temps et ne sont pas maîtresses de leur temps. C'est parce qu'elles sont dominées par le temps au lieu de dominer le temps, alors qu'Avraham, qui a servi D. toute sa vie, et ressentait Sa présence à chaque instant, pouvait s'interrompre au milieu de la visite de Hachem pour accueillir des invités. Mais nous, qui ne sommes pas arrivés à ce haut niveau, il nous est interdit de nous conduire ainsi, et il serait souhaitable que nous puissions tout au moins ressentir la présence de Hachem avec nous au moment de la prière de Chemonè Esré.

Etre un habitué empêche la colère divine

Il faut encore expliquer pourquoi en fait l'hospitalité est plus importante que d'accueillir la Chekhina. On peut expliquer qu'Avraham avait un but qui est un signe en soi, et qui était de mener ses contemporains à se repentir et de rapprocher les gens de leur Père des cieux. Et comme quelqu'un qui se réchauffe les mains à un feu, il est inévitable que celui qui touche leur main soit réchauffé à son tour, ainsi comme il était entièrement imprégné de Torah, de crainte du Ciel et d'amour de D., les invités qui mangeaient chez lui absorbaient eux aussi de cette chaleur spirituelle et reconnaissaient la présence de D. dans le monde. L'accueil des invités précède l'accueil de la Chekhina uniquement lorsque la Chekhina se trouve en permanence avec quelqu'un, comme c'était le cas pour Avraham, et dans une telle situation, ce n'est pas considéré comme une interruption, parce que la réalité de Hachem est constante et ne dépend pas de tel ou tel moment. Mais pour quelqu'un qui n'en est pas encore à ce niveau élevé, il est évident que d'accueillir la Chekhina a la préséance sur l'hospitalité, c'est pourquoi on ne s'interrompt pas au milieu de la prière de Chemonè Esré même pour un roi.

Cela ressemble à un roi qui a l'habitude d'être invité tous les jours chez son ami, et il n'est jamais arrivé que le roi manque à cette visite, il est absolument régulier. Si un jour son ami ne peut pas déjeuner avec lui pour une raison quelconque, le roi ne lui en voudra pas, parce qu'il a l'habitude de se trouver chez lui en permanence. Mais si le roi ne vient chez son ami qu'une seule fois, alors l'absence de son hôte au moment du repas éveillerait la colère du roi. Il en va de même chez Avraham, comme il avait l'habitude de se trouver avec la Chekhina continuellement, la colère du Roi ne s'est pas éveillée contre lui quand il est allé accueillir les invités, et l'hospitalité a la préséance sur l'accueil de la Chekhina uniquement à condition que l'homme mérite de conquérir ce niveau et de sentir la présence de Hachem toute sa vie.

Paris Lyon Marseille

16:58 16:57 17:01

18:07 18:02 18:04

Allumage

Fin



A propos de la Paracha

Un camion-grue en action : allusion à une prière en minyan

« Peut-être y a-t-il cinquante justes dans cette ville » (18, 24)

Le « Hizkouni », dans son commentaire de la Torah, attire notre attention sur le caractère surprenant des arguments d'Avraham : au début, il demande de sauver Sdom dans le cas où on y trouverait cinquante hommes justes. Ensuite ce nombre est réduit à quarante-cinq, puis à quarante. A l'étape suivante, il passe à trente, puis à vingt, et enfin à dix. Pourquoi Avraham a-t-il changé sa manière de compter ? Il a commencé par réduire le nombre de tsaddikim nécessaire de cinq, avant de descendre de dix à chaque fois !

Il répond que la supplication d'Avraham ne concernait pas uniquement Sdom mais également les bourgs environnants : 'Amora, Adma, Tsvoyim et Lécha.

Avraham cherchait à sauver ces villes par le mérite du minyan (dix tsaddikim dans chaque lieu) : si l'on y trouvait dix tsaddikim, D. leur épargnerait la redoutable destruction. Ainsi, cinquante tsaddikim correspondaient à dix justes par ville. Puis Avraham est passé à quarante-cinq, pensant que D. se joindrait à eux en tant que dixième pour chaque bourgade. En troisième étape, Avraham a prié seulement pour quatre villes (d'où le nombre quarante), puis pour trois (d'où le nombre trente), puis pour deux et enfin pour une seule ville et il s'est arrêté. D'après l'ouvrage « Barekhi Nafchi », nous devons apprendre de là l'importance du « minyan » : le rassemblement de personnes octroie au groupe une force inouïe. L'auteur de l'ouvrage « Séder Hayom » explique que la plus grande sanctification du nom divin est réalisée par quiconque assemble neuf hommes autour de lui (qui est alors la dixième personne) pour dire des paroles de Torah. On loue un tel homme parce qu'il « rassemble des groupes publiquement. »

Pour illustrer la puissance du minyan, voici une histoire qui a eu lieu dans un collèl aux Etats-Unis. Pour encourager ses disciples et les inciter à bien étudier la Torah, le directeur de ce collèl a préparé avec un fabricant de jouets (un homme qui aimait la Torah) un cadeau original pour récompenser l'étudiant le plus assidu. Ainsi, il a annoncé à ses disciples : celui qui fera preuve de sérieux pendant tout le semestre sera autorisé à entrer dans un entrepôt de jouets pendant dix minutes et à se servir à volonté...

Au terme de la période fixée, l'avrekh remarqué pour son assiduité s'est rendu dans la fabrique de jouets afin de profiter de sa récompense.

Le propriétaire de l'usine l'a accueilli chaleureusement, l'a fait entrer dans son bureau et l'a enlacé et embrassé, exprimant ainsi sa grande estime pour la Torah, avant de lui remettre l'attestation tant attendue l'autorisant à entrer dans le magasin et à y prendre tout ce qu'il désirait.

Le directeur s'est tenu de côté et a observé l'homme qui s'approchait des rayons et choisissait les meilleurs jouets afin de les rapporter à ses enfants. Aimant sincèrement la Torah, il s'associait à la joie de l'érudit. « Je savais que j'avais une certaine part dans la Torah de cet homme-là et je le faisais avec une joie intense », confiera plus tard le chef d'entreprise au Roch Collel.

Les objets de cette usine prestigieuse étant particulièrement lourds, le « client » ne pouvait pas les porter tous à la fois : il devait faire des allers-et-retours entre les rayonnages et le coin où il avait déposé sa caisse de courses.

Il a rempli une boîte, puis une autre... une minute est passée, puis la suivante..., cinq minutes se sont écoulées... et très rapidement les dix minutes étaient épuisées ! L'homme était couvert de sueur et respirait difficilement tant il avait fourni d'efforts pour exploiter au mieux le temps qui lui était imparti. Face à lui se tenaient fièrement dix-huit caisses de jouets qu'il avait choisis avec plaisir pour réjouir ses enfants, qui l'attendaient impatiemment à la maison.

Quelques temps plus tard, quand le Roch Collel est venu remercier le fabricant de jouets pour sa généreuse coopération, ce dernier a déclaré : « J'ai été très surpris que votre talentueux avrekh n'ait pas utilisé toutes les occasions qui s'offraient à lui. Certes, il a quitté le magasin avec dix-huit caisses de jouets mais il aurait pu en emporter bien plus ! »

« Comment cela ? » a demandé le Roch Collel. Et son ami de lui répondre : « Dans l'entrepôt de fabrication se trouvait un camion-grue servant à transporter les marchandises. S'il s'en était servi pour conduire les jouets vers ses caisses, il aurait pu prendre à chaque fois une quantité supérieure de pièces et, en l'espace de dix minutes, il aurait pu vider la moitié du stock. Mais il n'a pas agi ainsi : il a pris unité par unité et est ressorti 'seulement' avec dix-huit cartons de jouets. »

Cet épisode illustre l'immense différence qui existe entre une prière individuelle et celle qu'on récite au sein d'un minyan. En effet, alors qu'un individu qui prie seul n'est soutenu que par ses propres mérites, dix juifs qui se réunissent pour prier ensemble utilisent le « camion-grue » : chacun porte dans son « coffre de mérites » ceux de tous les fidèles qui prient avec lui et ainsi, le bénéfice de chaque membre du minyan croît de manière considérable.

Les Hommes de Foi Histoires des justes de la famille Pinto

Heureux es tu d'avoir mérité

Il est intéressant de se pencher sur l'histoire suivante : un cadî qui occupait des fonctions importantes au gouvernement est une fois entré dans une synagogue. Cet impie s'est mis à polémiquer avec Rabbi 'Haïm sur divers sujets. Les dires et opinions du Rav n'ont pas plu au cadî, qui a jeté le tsaddik en prison. Quelques heures plus tard, le cadî est tombé raide mort et en conséquence, on libéra Rabbi 'Haïm.

En souvenir de ce miracle, le tsaddik a composé un piyout débutant par les mots : « Il m'a troublé et m'a emprisonné dans sa geôle, l'ennemi et adversaire haineux. Tu m'as répondu alors que j'étais dans la détresse. »

A la lumière du Zohar

« Hachem fit pleuvoir sur Sdom et sur Amora du soufre et du feu, de Hachem du haut des cieux. » (19, 24)

Les habitants de Sdom et 'Amora ne se lèveront pas au jour du jugement. Le texte l'indique par les termes : « du soufre, du sel, du feu sur toute la terre... que D. avait renversé dans Son courroux et dans Sa colère. »

« Que D. avait renversé » : dans ce monde-ci ; « dans Son courroux » : dans le monde à venir ; « et dans Sa colère » : au temps de la résurrection des morts.

De même que leur terre a disparu à jamais, eux aussi ont été anéantis pour toujours. Constatons que D. juge « mesure pour mesure » : ils ne ranimaient pas les mendiants en les nourrissant – Hachem ne rendra pas la vie à leur âme dans le monde futur ; ils se sont dérobés de la charité appelée « 'haïm (la vie) » – D. leur a retiré la vie dans ce monde-ci et dans le monde à venir. Enfin, ils ont privé leurs contemporains de certaines voies, alors D. les privera des voies de la miséricorde. Il ne les prendra en pitié ni dans ce monde, ni dans le monde à venir.

Rabbi 'Haïm Pinto « le petit »

Cette semaine a lieu la hilloula d'un esprit géant, descendant de la glorieuse lignée des Pinto dont les membres ont vécu au Maroc et y ont été actifs : le tsaddik habitué aux miracles, Rabbi 'Haïm Pinto « le petit », qui a eu le mérite d'aider la collectivité aussi bien dans le domaine spirituel que matériel et de rapprocher les enfants d'Israël de leur Créateur durant sa vie et même après sa mort.

Dans cette rubrique, nous rapportons une illustration de la grandeur de ce tsaddik à travers un récit relaté dans le livre « Chenot 'Haïm ». Le gouverneur de la ville de Mogador était un grand ennemi d'Israël, mais suite à une mésaventure, il a radicalement changé d'attitude et est devenu ami des juifs. Voici ce qui s'est passé :

Il prenait un malin plaisir à maltraiter les juifs et à les importuner en toute circonstance. Rabbi 'Haïm ne faisait pas exception et le gouverneur aimait le contrarier lui aussi de temps à autre. Un jour, alors que Rabbi 'Haïm passait avec un de ses élèves près de la demeure du gouverneur, ennemi des juifs, celui-ci les aperçut par la fenêtre et chargea immédiatement son domestique de les faire entrer.

Les serviteurs, conscients du rang élevé du tsaddik, firent délicatement remarquer à leur maître :

« Cet homme est un des grands sages juifs de la ville ; peut-être vaudrait-il mieux ne pas l'importuner et ne pas l'appeler. » Mais le gouverneur, loin de se laisser impressionner, réitéra son ordre auprès de son serviteur.

Dès l'entrée de Rabbi 'Haïm dans la pièce, le gouverneur remarqua qu'il était vêtu d'un pantalon plus long que ceux habituellement portés à cette époque. En effet, par pudeur extrême, le Rav avait coutume de préférer des pantalons atteignant ses chaussures afin de ne rien dévoiler de son corps.

Furieux, le gouverneur regarda les pieds du Rav en lui reprochant : « Pourquoi votre pantalon est-il si long ? Ce n'est pas l'usage ici ! Si je vous surprends à nouveau avec des pantalons jusqu'aux chaussures, je vous infligerai la flagellation. » Sans réagir et dans le mutisme le plus total, le Rav quitta la maison. Mais, cette même nuit, le gouverneur fut réveillé par d'intenses douleurs, si fortes qu'il lui semblait être encerclé d'anges malfaisants, le frappant sans répit. De plus, il ne comprenait pas qu'aucun de ses domestiques ne vienne à son secours malgré ses cris.

Au matin, rassemblés autour du lit de leur maître, les serviteurs tentèrent, l'un après l'autre, de donner un conseil ou de proposer une aide pour alléger les douleurs et la souffrance de leur maître. Mais en vain : les maux persistaient tandis que l'impie

gémissait.

La nouvelle de la mystérieuse maladie du gouverneur se propagea comme une traînée de poudre au sein de la ville, et de nombreux volontaires tentèrent de contribuer à sa guérison, chacun à sa manière, mais sans aucun résultat. Les souffrances allaient en s'amplifiant, la première nuit, puis la suivante durant laquelle il ne réussit même pas à trouver le sommeil et passa toute la nuit à geindre. Au petit matin, il envoya chercher le plus grand médecin qui soit pour lui trouver un remède... mais, cette fois encore, sans résultat.

A Mogador vivait un juste des nations, ami d'Israël, qui connaissait Rabbi 'Haïm Pinto et qui avait également eu écho de la façon dont le gouverneur avait humilié et menacé le Rav.

Cet homme s'empressa donc de se rendre chez le gouverneur qui souffrait terriblement et ne cessait de se lamenter et lui affirma : « Sachez que tout ce qui vous arrive n'a qu'une seule cause : l'humiliation que vous avez infligée au grand Rav 'Haïm Pinto. Il s'agit d'un homme juste et saint et vous avez fauté en vous adressant à lui comme à une personne légère et de peu de valeur. Si vous ne vous excusez pas, les douleurs ne vous quitteront plus. » Ces paroles eurent un grand écho auprès du gouverneur qui reconnut immédiatement le lien entre les deux événements et chargea son ami d'apporter au Rav de nombreux mets, avec de grands égards, et d'invoquer son pardon.

L'émissaire se rendit immédiatement au domicile de Rabbi 'Haïm où il fut accueilli par son épouse, qui le fit patienter jusqu'au retour du Rav. Dès

l'arrivée de celui-ci, son ami tomba à ses pieds, le suppliant de pardonner au gouverneur son affront et de mettre fin à ses souffrances. Mais Rabbi 'Haïm lui répondit qu'il n'avait pas encore reçu sa dose complète de douleur. « Cette nuit il souffrira deux fois plus et il ne guérira que demain », ajouta-t-il. Le juste des nations insista auprès de Rabbi 'Haïm pour qu'il ne tienne pas rigueur à son ami le gouverneur et permette sa totale guérison. Le Rav finit alors par céder aux supplications de son visiteur et annonça qu'il accordait au gouverneur un pardon complet.

Puis le tsaddik s'isola dans un coin de la pièce pour prier en faveur du gouverneur.

Dès la fin de sa prière, Rabbi 'Haïm ordonna de rapporter au maître tous les mets non cachers qu'il lui avait envoyés et promit : « Cette nuit il dormira déjà paisiblement. » C'est effectivement ce qui se passa. La nuit même, le gouverneur dormit tranquillement, non sans avoir eu connaissance de l'entretien de son ami avec le Rav. A son réveil, il reconnut la grandeur de Rabbi 'Haïm qui avait, par cette occasion, sanctifié publiquement le nom de D.

Dès lors, tirant la leçon de cette mésaventure, il cessa d'importuner les juifs et devint un ami sincère d'Israël.



Le Saint et Vénéré Rabbi 'Haïm Pinto Hakatane Zatsal

« Hachem Se révéla à lui dans les plaines de Mamré » (18, 1)

Rachi précise que Mamré avait conseillé à Avraham de pratiquer la circoncision, mais les commentateurs s'interrogent : pourquoi Avraham, qui était le premier croyant, a-t-il demandé conseil ('etsa) à Mamré au sujet d'un ordre de Hachem ?

Le livre « Ta'amé Haminhaguim » dit simplement qu'Avraham se demandait quelle bénédiction il devrait faire au moment de se circoncire : « qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonnés la circoncision » ou plutôt « qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonnés de nous circoncire. » Mamré lui a conseillé de dire « la circoncision ».

C'est en effet la bénédiction : « qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonnés la circoncision » que la loi juive établira plus tard...

L'ouvrage « Brit Avraham » rapporte une autre explication : dans la michna Chabbat il est dit qu'il est permis de porter Chabbat « la quantité de paille ('atsa) qu'un chameau peut mettre dans sa bouche » Mamré a donné à Avraham une petite dose de paille (« 'atsa »), afin qu'il en fasse un remède à placer sur l'endroit de la mila pour hâter sa guérison.

« Vite, prends trois mesures de farine de pur froment » (18, 6)

Le 'Hida a découvert que les dernières lettres des mots « Trois mesures de farine » (chaloch séim kema'h) forment le terme « joyeux (saméa'h) » : Avraham était heureux d'accomplir la volonté de son Créateur.

La valeur numérique du mot « farine (kéma'h) » est identique à celle de « Pessa'h » : c'était alors la fête de Pessa'h.

Les mots « tendre et bon (rakh vatov) » ont la même valeur numérique que « dans la moutarde (bé'hardal) » : nos Sages expliquent qu'il leur a servi des langues de boeuf dans de la moutarde.

« Je prit du beurre et du lait, puis le veau qu'on avait préparé et le leur servit. » (18, 8)

De nombreux commentateurs se sont étonnés du repas servi par Avraham : « du beurre et du lait – puis le veau ». Aurait-il transgressé l'interdit de mélanger viande et lait ? Nous savons pourtant qu'il faisait très attention d'accomplir toutes les mitsvot de la Torah !

Plusieurs réponses profondes sont proposées par nos maîtres mais le « Sdé Tevouot » nous livre une explication simple et juste : chacun est autorisé, pour lui-même, à agir au-delà de la stricte loi mais il ne peut pas l'imposer à autrui.

Avraham agissait avec rigueur pour lui-même : il s'engageait à ne pas manger ensemble viande et lait. En revanche, avec autrui il se comportait uniquement selon la loi.

« Avraham et Sarah étaient vieux, avancés en jours ; le tribut périodique des femmes avait cessé pour Sarah. » (18, 11)

Le Ari zal enseigne que la dose de paroles de chacun est déjà fixée dans le ciel. Lorsque cette quantité est épuisée, l'homme quitte ce monde. Nos maîtres ont ajouté que des dix mesures de paroles qui sont descendues sur terre, neuf ont été octroyées aux femmes, n'en laissant plus qu'une au reste du monde.

Notre mère Sarah a mérité d'atteindre un bel âge : on en déduit que, contrairement aux autres femmes, elle ne parlait pas beaucoup et utilisait ses mots avec parcimonie. Elle a mérité de vivre longtemps, comme le dit le verset : « Avraham et Sarah étaient vieux, avancés en jours » : ils avaient, tous deux, mérité une longue existence. Mais à la question « Comment Sarah a-t-elle pu bénéficier d'un tel mérite alors que neuf mesures de paroles ont été attribuées aux femmes ? », le verset répond « le tribut périodique des femmes avait cessé pour Sarah » : elle ne parlait pas autant que les autres femmes, c'est pourquoi elle a vécu longtemps.

Une prière utile pour de nombreuses générations

« Or Hachem avait dit : « Tairai-Je à Avraham ce que Je veux faire ? (...) Si Je l'ai distingué, c'est pour qu'il prescrive à ses enfants... »

Apparemment, D. a réellement voulu dissimuler à Avraham Son intention de détruire Sdom, mais finalement, Il a décidé de l'en informer en raison de : « Si Je l'ai distingué, c'est pour qu'il prescrive à ses enfants. » Pourquoi aurait-Il voulu cacher son projet à Avraham ? Et pourquoi le fait qu'Avraham « prescrive à ses enfants » entraîne-t-il que D. se ravise et décide de l'en l'informer ? Quel rapport y a-t-il entre les deux ?

De plus, pour quelle raison, lorsque Avraham a commencé à prier, D. ne lui a-t-Il pas immédiatement révélé qu'il n'y avait aucun tsaddik à Sdom et qu'il était inutile de poursuivre sa prière ? D'après moi, les habitants de Sdom étaient si mauvais que Hachem ne voulait leur laisser aucune chance d'être sauvés. A la génération du déluge, D. aurait aimé que Noa'h réprimande ses contemporains, car ils se seraient peut-être repentis et auraient été épargnés. Mais pour Sdom, Il n'a envoyé aucun tsaddik leur adresser des reproches : ces hommes étaient, semble-t-il, plus impies que ceux de la génération du déluge et ils devaient périr. C'est la raison pour laquelle D. ne souhaitait pas qu'Avraham prie en leur faveur et voulait a priori lui taire le projet de destruction de la ville.

Il lui a finalement fait part de Son intention car Il savait qu'Avraham « prescrirait à ses enfants et à sa maison après lui » : puisque Avraham fera connaître à ses enfants le chemin de D., il y aura toujours, parmi ses descendants, des justes dont le mérite pourra les sauver.

D. savait que viendraient des jours où le prophète dirait (Isaïe 1, 10) : « Ecoutez la parole de Hachem, magistrats de Sedom ; soyez attentifs à l'enseignement de notre D., peuple d'Amora ! », car le peuple d'Israël sera comme les habitants de Sdom et 'Amora et méritera d'être détruit. Néanmoins, D. ne désire pas son anéantissement et ne cherche pas à lui fermer toute issue. C'est pourquoi Il a finalement voulu qu'Avraham prie pour Sdom en invoquant le mérite de tsaddikim supposés afin que cette prière profite à ses propres descendants lorsqu'ils se seraient conduits comme la population de Sdom. Alors, le mérite des justes qui vivront parmi eux jouera en leur faveur.

Nous comprenons ainsi pourquoi Hachem n'a pas dévoilé immédiatement que la ville de Sdom n'abritait aucun tsaddik : Il voulait qu'Avraham prie pour que le mérite d'un petit nombre de tsaddikim puisse éventuellement les sauver. Un jour, cette prière sera utile au peuple d'Israël au sein duquel on trouvera assez de justes et de mérites pour lui épargner la destruction.

Garde Ta Langue

Même si c'est la pure vérité

Il est interdit de colporter, même si on ne dit que la vérité, sans une ombre de mensonge, et ceci même en l'absence de la personne concernée, tout en se disant qu'on aurait parlé de la même manière en sa présence. A fortiori, avoir l'audace de dire à quelqu'un devant les personnes concernées : « Tu as parlé au sujet de telle personne, tu lui as fait telle ou telle chose » est évidemment interdit et cette faute est immense.